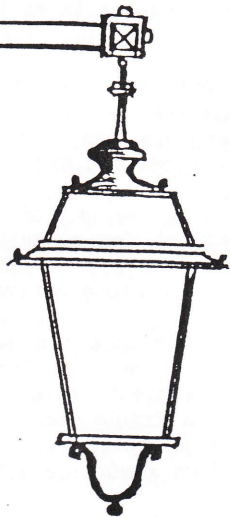


GRAYE - SUR - MER



Noël 91

Une autre année s'achève. Elle nous a apporté son lot de bonheur et d'épanouissement et aussi de soucis du quotidien, de difficultés diverses et d'épreuves de toute nature. N'oublions pas qu'elle nous a également, après les angoisses de l'hiver, donné la paix qui nous est si précieuse. Puissent ces fêtes de Noël, symbole de renouveau et de joie, signe d'espérance et occasion de rencontres familiales enrichissantes, nous apporter les apaisements et le réconfort dont nous avons besoin pour assumer la vie de tous les jours et aborder avec confiance cette nouvelle année 1992.

Nous sommes heureux, en cette période charnière, de vous rendre compte de nos activités en 1991 et d'évoquer quelques moments spécialement dignes d'intérêt qu'il nous a été donné de vivre ensemble. Une avancée significative a pu voir le jour dans le domaine de la sécurité : cette année a consacré la mise en place des feux de signalisation et du point de secours de la Valette ainsi que d'une façon générale une meilleure prise en charge de la plage avec un balisage renforcé conforme aux tout récents textes réglementaires du printemps 1991 et l'intervention en nombre des maîtres-nageurs sauveteurs des C.R.S. dotés d'équipements nouveaux.

Dans le domaine de l'environnement, il a été possible de réorganiser au moindre coût et dans de bonnes conditions la collecte des ordures ménagères en différenciant celle des verres et des encombrants : nous avons toutefois spécialement besoin de votre aide pour que cesse tout usage abusif de l'ancienne décharge. Le programme de plantations dans la dune activement engagé cette année constitue par ses premiers résultats un succès qu'il faudra élargir. La politique d'effacement des réseaux pour laquelle nous voulons délibérément rester dans le peloton des communes pilotes a été poursuivie avec ténacité.

Dans le domaine du logement, si difficile à maîtriser dans nos communes de bord de mer, une réalisation sociale exemplaire a pu être menée à bien avec le support technique de l'OPAC du Calvados. Puisse-t-elle servir de prélude à d'autres actions, sans doute différenciées, mais allant dans le même sens.

Telles sont les quelques réalisations parmi d'autres également importantes dont vous trouverez l'évocation au fil de ces pages. Nous poursuivrons ces efforts en 1992 et nous aborderons aussi de nouvelles directions, telle que la protection contre les inondations pouvant provenir de la Seulles, l'extension du réseau d'assainissement, l'embellissement de nos carrefours. Puissions-nous demeurer pour vous des interlocuteurs aussi proches qu'il est possible de l'être et vous aider à vivre une bonne et heureuse année 1992.

PROTECTION DES DUNES ENTRE LA BRECHE DE GRAYE ET LA CROIX DE LORRAINE.

A cet endroit, le cordon dunaire a une largeur d'environ 60 mètres et s'élève de près de 5 mètres au dessus du niveau des hautes marées de vive-eau.

Ce milieu est fragile. Il est menacé par :

- la fréquentation humaine : les passages répétés sur et hors des sentiers sont responsables de la *dévegetalisation* de certaines zones,
- le vent : celui-ci déplace le sable qui n'est plus retenu par les végétaux, et la dune s'érode.

Nous avons décidé de réagir en lançant un programme de plantations sur les terrains propriété de la commune.

Il fallait d'abord sélectionner des essences aptes à résister aux embruns salés, aux vents et à la sécheresse de l'été. Après concertation avec le Conservatoire de l'espace littoral, le Centre d'enseignement horticole de Saint-Gabriel et l'Association Rivières et Bocage de Vire, il a été décidé de planter :

- 800 rosiers rugueux,
- 400 argousiers,
- 400 pruneliers,
- 100 troènes,
- 100 tamaris,
- 50 saules des dunes,
- 200 eleagnus,

soit 2050 plants pour une valeur de 12 786,60 F toutes taxes.

Ces essences ont été retenues pour leur rusticité, leur effet décoratif et leur possibilité d'intégration harmonieuse au paysage environnant.

D'autres éléments ont également déterminé notre choix. Les plantations devaient rester assez rases et ne pas dépasser la crête de la dune pour résister aux vents. Il était souhaitable de planter par masses, par grandes taches, ce qui explique que nous ayons retenu un nombre limité d'essences. Il fallait choisir de jeunes plants

car plus on plante petit, plus la plantation est facile, plus la repousse est assurée et plus le prix est réduit. Enfin, il fallait planter de façon dense afin d'assurer la meilleure couverture possible.

Les plantations ont commencé le 14 mars 1991. Elles ont été réalisées par l'Association Rivières et Bocage qui emploie des personnes en contrat emploi-solidarité (coût : 5 692,80 F).

Un suivi technique a été réalisé par les employés communaux et des conseillers municipaux, avec des opérations de désherbage et des arrosages durant la période estivale.

Il nous a semblé en outre que ces travaux de restauration de la dune n'avaient de chances de réussir que s'ils étaient menés conjointement avec une maîtrise de la fréquentation humaine. Aussi a-t-il été décidé de clore pour quelque temps les îlots de plantations (coût : 3 500 F).

Les premiers résultats sont encourageants, mais deux ou trois ans seront nécessaires pour que l'on puisse être certain de la réussite de l'opération.

Au cours du mois de juillet, l'entreprise Rivières et Bocage est revenue poser des ganivelles destinées à protéger une autre zone vulnérable située entre le poste de secours et la dune. Dans cette zone, nous envisageons de planter des chiendents des sables et des élymes des sables provenant de la division de touffes existantes.

Nous devons préserver et embellir notre espace littoral, long de plus de 3 kilomètres. Ce n'est généralement possible qu'à la condition d'avoir la maîtrise foncière des zones concernées. Nous comptons pour y parvenir sur l'aide financière du Conservatoire du Littoral avec lequel nous avons commencé à travailler.

La commune a par ailleurs adhéré au Syndicat mixte de gestion des espaces naturels du Calvados.

RENFORCEMENT DE LA SECURITE A LA PLAGE

Des efforts significatifs avaient été faits en 1990 pour améliorer l'accueil et la sécurité à la plage dans le secteur de la Brèche de Graye : création d'une aire de stationnement, ouverture d'un point d'accueil touristique, construction d'un nouveau poste de secours bien équipé et balisage de la zone de baignade.

En 1991, la priorité a été donnée au secteur de la Valette avec la mise en place d'un balisage réglementaire délimitant une seconde zone de baignade surveillée et un chenal à bateaux. Cette zone a été placée sous la responsabilité permanente d'un maître-nageur installé dans un bungalow servant de poste de surveillance annexe, relié par talkie-walkie au poste principal de la Brèche de Graye. Ce poste annexe a été équipé d'un matériel complet de secours médical et de réanimation. La création de cette zone de baignade à la Valette est un atout important pour améliorer la sécurité et elle constitue un plus apprécié notamment des usagers du camping.

Faire fonctionner simultanément deux points de surveillance nécessite des équipements supplémentaires, mais surtout les moyens humains correspondants, soit au minimum quatre maîtres-nageurs diplômés.

Après de multiples démarches à Caen, Rennes et Paris, nous avons pu obtenir cette année l'affectation de trois maîtres-nageurs CRS de la Police Nationale, ce qui est assez exceptionnel dans la mesure où la tendance est au désengagement des CRS pour ce type d'activités. Graye n'avait plus de CRS depuis quatre ans et, aujourd'hui, seules les plages de Ouistreham et de Courseulles en sont encore dotées sur la Côte de Nacre.

Appuyés par un maître-nageur civil employé par la commune, nos sauveteurs ont fait respecter la réglementation des activités nautiques, veillant en particulier à assurer une cohabitation harmonieuse entre baigneurs et véliplanchistes dans l'intérêt de la sécurité de tous.

RENFORCEMENT DE LA SECURITE A LA PLAGE

(suite)

Le public fréquentant notre plage a été informé de la réglementation en vigueur grâce à deux panneaux présentant le plan de la plage, implantés aux Brèches de Graye et de la Valette.

Enfin nos sauveteurs ont été dotés d'un véhicule neuf de type LADA 4x4, d'un coût total de 64 000 francs TTC (avec équipements spéciaux et traitement anti-corrosion), permettant de tracter le canot, mais susceptible aussi de servir de voiture de liaison pour les employés communaux en dehors de la saison estivale. Grâce à la vente de l'ancienne Jeep et à une subvention, le coût d'achat net de ce véhicule neuf n'a été que de 18 700 francs pour la commune.

En outre, une attention soutenue a été portée à la propreté de la plage : opération "plage propre" avec des bénévoles le 29 juin et collecte quotidienne des déchets en été.

ACTIONS EN FAVEUR DU LOGEMENT

Dans les communes rurales, ainsi que d'une façon très spéciale dans les communes de bord de mer, on trouve généralement très peu de logements à louer. C'est bien souvent un obstacle à l'installation de jeunes ménages ou de familles qui n'ont pas la possibilité ou le désir d'accéder à la propriété. Tel est le cas de notre village.

C'est pourquoi, cette année, la municipalité a initié une opération d'acquisition et de réhabilitation d'un logement social destiné à la location. Cette action a été rendue possible par l'intervention de l'OPAC du Calvados qui a financé l'acquisition avec l'aide du Département, mais c'est une participation de 40 000 francs du C.C.A.S. qui a permis le "bouclage" de l'opération.

Depuis le mois d'avril, une famille dont les trois jeunes enfants fréquentaient l'école de Graye a ainsi pu être logée dans des conditions agréables.

Une petite manifestation a réuni le 30 octobre dernier autour de la famille relogée et en présence du sous-préfet, la municipalité et les représentants du C.C.A.S. ainsi que le directeur de l'OPAC et plusieurs de ses collaborateurs pour réceptionner officiellement ce logement.

Selon les besoins, et dans le cadre des conditions assez restrictives régissant ce type d'opérations, d'autres réalisations pourraient voir le jour dans l'avenir.

Nous rappelons en outre que l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est en phase opérationnelle depuis un an. Il est toujours possible de déposer des dossiers en s'adressant à la permanence de la mairie ou à Isabelle Galisson, technicienne chargée de l'opération (tel. 31 84 47 19).

LA COMMUNE POURRA BENEFICIER DANS LES ANNEES A VENIR D'UN RESEAU DE DISTRIBUTION DU GAZ NATUREL

Vous avez pu observer récemment que des canalisations souterraines étaient mises en place entre Courseulles et le château de Vaux. En effet, pour remédier à un système de chauffage défectueux, le conseil général a décidé de classer les établissements du château de Vaux comme prioritaires pour l'acquisition d'un réseau au gaz. Comme Gaz de France lance en ce moment une vaste campagne d'expansion, la commune pourra bénéficier à son tour de son propre réseau.

Une dizaine de maisons situées sur le parcours de la canalisation sont d'ores et déjà dotées de branchements particuliers. Une enquête est en cours pour déterminer les besoins de la commune. En fonction des résultats, un programme pluri-annuel de raccordement pourra être mis en oeuvre par GDF dans les secteurs où il y aura un nombre suffisant d'intéressés pour rentabiliser les équipements.

L'INSTALLATION DE LA TELE-SECURITE

Comme cela avait été indiqué dans le dernier bulletin, le système de télé-sécurité "Présence verte du Calvados", patronné par la Mutualité sociale agricole, a pu être installé chez plusieurs personnes de la commune.

Afin de permettre au plus grand nombre d'en bénéficier, le Centre communal d'action sociale a décidé de prendre en charge une partie du coût de l'abonnement, soit une somme de 100 francs par mois, pour les personnes âgées de 70 ans et plus.

Le fonctionnement de la télé-alarme s'avère très simple. Chaque abonné est muni d'une télécommande portable qu'il actionne par simple pression. L'alarme ainsi déclenchée est répercutée par le transmetteur installé dans la maison sur le centre de réception des appels. Les différentes personnes constituant le réseau de solidarité défini dans le dossier d'installation sont alors alertées. L'intervention est rapide et l'abonné sera secouru dans les meilleurs délais.

A ce jour, sept habitants de la commune ont adopté le système, ce qui semble représenter la proportion la plus élevée du département. Les premiers échos montrent une large satisfaction des abonnés (et de leur famille).

REORGANISATION DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

UN PREMIER BILAN

Le service de collecte et de traitement des ordures ménagères a fait l'objet d'une réorganisation complète depuis le mois de mai dernier.

Rappelons la cause et les conséquences de cette restructuration.

Les déchets ménagers ne peuvent plus être stockés sur place dans la décharge municipale complètement saturée.

Comme l'explique la circulaire qui a été distribuée à tous les habitants, la commune de Graye, à la faveur de circonstances particulières et dans un contexte général difficile, a pu adhérer au Syndicat pour le traitement des surplus ménagers du Bessin qui est actuellement le seul syndicat dans la région à faire preuve de stabilité dans ses coûts. Ce syndicat assure à l'usine de Saint Vigor, près de Bayeux, le traitement des ordures, mais pas leur collecte. Les services municipaux n'auraient pu effectuer leur transport sans être dotés d'équipements supplémentaires importants, donc coûteux. Pour l'heure, et sans préjuger de l'avenir, la solution consistant à recourir aux services d'une entreprise spécialisée dans la collecte et le transport des déchets s'est révélée plus compétitive après étude des diverses solutions.

La nouvelle formule a été mise en place dans des conditions financières moins pénalisantes que celles ayant prévalu cette année dans l'ensemble des collectivités voisines : l'augmentation inévitable de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, liée principalement au coût du traitement, a pu être contenue dans la limite de 25 %, contre 60 % au minimum dans les localités environnantes.

Les dispositions pratiques sont rappelées ci-dessous à titre d'information. A noter une légère modification des horaires de la collecte à compter du 1er janvier 1992.

1) Collecte

Les déchets ménagers (sauf les verres), les produits de tonte ainsi que les brindilles mis en sac et les petits objets - à l'exclusion de tous autres déchets - sont acheminés au centre de traitement de Saint Vigor. La collecte a lieu le samedi matin toute l'année et en outre chaque mercredi matin entre le 15 juin et le 15 septembre. L'hypothèse d'un second jour de collecte tout au long de l'année n'a pas été retenue car le surcoût aurait été de 25 % par rapport au système actuel.

A partir du samedi 4 janvier 1992, la tournée débutera à 5 heures 30 pour se terminer aux alentours de 8 heures.

Pour maintenir la propreté des rues, il est demandé de ne pas sortir les sacs et poubelles avant 20 heures la veille.

Les gros déchets de jardin (provenant essentiellement de la taille des haies) peuvent être évacués avec l'aide des services communaux.

2) Verres

Les bouteilles et autres objets en verre (et eux seuls) doivent être triés à part et déposés dans des conteneurs spéciaux situés l'un à la Valette, rue de la mer, l'autre à l'ouest de l'église, le long du chemin qui mène au terrain de sport.

3) Encombrants

Les encombrants (matelas, gros électro-ménager, pneus...) sont récupérés sept fois dans l'année le dernier samedi (matin) des mois de février, avril, juin, juillet, août, octobre et décembre.

D'une manière générale, les usagers se sont montrés coopératifs dans l'application de cette nouvelle réglementation.

Cependant, un problème demeure en ce qui concerne la poursuite de l'utilisation de l'ancienne décharge. Malgré la fermeture et l'existence d'une barrière, des encombrants, notamment de l'électroménager et des déchets d'entreprise (sanitaires, surplus de garages...), continuent d'être déposés de temps à autre et ce parfois en grande quantité. Il semble bien que la majorité de ces déchets soit d'origine extérieure à la commune, mais tous ceux qui "fréquentent" encore la décharge sont instamment priés d'avoir recours au service des encombrants ou à celui des décharges payantes spécialisées qui existent dans le département.

Sous réserve du respect de la fermeture de l'ancienne décharge, la nouvelle formule est globalement positive. Depuis maintenant huit mois, la collecte des ordures ménagères assurée par l'entreprise privée de M. Supper donne satisfaction. L'adaptation rapide et efficace des familles a grandement contribué au bon fonctionnement du système. Bravo et merci !

LE PROGRAMME DES TRAVAUX EN 1991

LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET L'EFFACEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUE ET TELEPHONIQUE

INSTALLATION DES FEUX TRICOLORES A LA VALETTE

Comme cela avait été annoncé dans le précédent bulletin municipal, une nouvelle tranche de travaux a été réalisée cette année d'avril à octobre.

Des cables souterrains remplacent désormais les poteaux électriques et téléphoniques et les fils aériens dans la rue du Houley et dans la rue Grande vers l'est à proximité du deuxième transformateur. Quatorze lanternes, du style de celles qui ont été installées précédemment dans le village, ont été réparties au mieux, de manière à concilier l'esthétique avec l'efficacité de l'éclairage public.

Le coût total des travaux se situe aux alentours de 600 000 francs. La participation communale, après déduction des prises en charge du Département, de l'E.D.F. et du Syndicat d'électrification, s'élève à 210 000 francs environ, soit 35 %.

Le Syndicat départemental d'électrification du Calvados a, cette année encore, supporté une partie importante de la charge, un peu moins proportionnellement que les années antérieures, il est vrai, car il doit répartir ses aides entre un nombre croissant de collectivités : le public devient en effet de plus en plus sensible aux améliorations que ce type de travaux apporte à l'environnement.

Pour poursuivre cette vaste rénovation, la commune de Graye a obtenu la programmation en 1992 d'une nouvelle tranche portant sur le quartier de la Seullles, les abords du Calvaire et, dans le prolongement, l'amorce de l'avenue du général de Gaulle.

Cette nouvelle programmation confirme la détermination et les efforts de la commune pour améliorer le cadre de vie de ses habitants et embellir notre village. Certains se demanderont peut-être : "mais que vont devenir les hirondelles quand tous les fils seront partis ?" Qu'ils se rassurent : les hirondelles existaient avant les fils électriques, elles sauront bien se débrouiller !

BERGES DE SEULLLES

Des travaux complémentaires de renforcement de la berge gauche de la Seullles vont être entrepris prochainement en amont du CD 514 derrière l'église. La rénovation et le vannage des écoulements d'eau vont être réalisés rue du Vason. Les jours de forte crue de la rivière, ces améliorations permettront d'éviter des inondations trop importantes des terrains situés en contrebas. Ce programme, dont le coût est d'environ soixante dix mille francs, est entièrement pris en charge par le Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Seullles.

Le nivellement des remblais situés le long du sentier de promenade dans la zone de l'ancienne mare à gabion est également prévu, ce qui contribuera à rendre cet endroit encore plus agréable pour les adeptes de la marche.

Des feux tricolores ont été mis en place au carrefour de la Valette et de la route de Courseulles à Ver, comme prévu. Cet aménagement permet aux habitants de la Valette de sortir de leur résidence en toute sécurité, et ce tout au long de l'année puisque les feux fonctionnent en continu. Il constitue également un "plus" pour le camping municipal puisque les vacanciers peuvent circuler plus aisément.

Compte tenu du tracé de ce carrefour et de sa localisation sur le CD 514, le dispositif implanté est finalement plus sophistiqué que pour les feux de la Brèche de Graye. Il en résulte un surcoût non négligeable, mais c'est le prix à payer pour une meilleure sécurité face à des conducteurs qui, hélas, ne sont pas toujours respectueux du code de la route. Un feu clignotant de présignalisation sur la route départementale venant de Ver, une flèche favorisant l'accès au camping quand le feu est rouge côté Graye, et un système électrique permettant de décaler les feux au profit des personnes venant de Graye et tournant à gauche vers la résidence de la Valette sont les équipements les plus spécifiques. Un réglage fin des cadences a été demandé au constructeur afin que l'écoulement des véhicules soit assuré le plus normalement possible.

Les feux de la Valette représentent un investissement global de 240 000 francs, le coût définitif net pour la commune s'élevant à 127 000 francs.

REFECTION DES CHEMINS RURAUX

Le chemin rural dit du parc de Vaux, situé en pleine campagne sur le territoire des communes de Sainte-Croix et de Graye, était en piteux état depuis plusieurs années. Pour que ce chemin d'exploitation puisse être rénové dans de bonnes conditions, il fallait que les deux communes aient les mêmes objectifs. En 1991, la commune de Sainte-Croix a pu financer des travaux importants sur le linéaire qui lui appartient ; ces travaux ont été réalisés au cours du mois de septembre. La municipalité de Graye a donc pu, elle aussi, mettre à exécution son projet de réfection du chemin dans les mêmes conditions.

Au mois d'octobre 1991, après décaissement, remblayage et reprofilage, une sous-couche et un enduit bi-couche ont été réalisés sur un linéaire de 1 300 mètres. Le coût de ces travaux s'élève à 195 000 francs toutes taxes.

BATIMENTS COMMUNAUX

Des travaux d'entretien et de rénovation ont été réalisés sur plusieurs bâtiments communaux. En particulier, la toiture du préau de l'école a été refaite en totalité.

EXPOSITION

COMITE DES FETES

Le programme proposé le vendredi 10 mai 1991 lors de l'assemblée générale annuelle pour l'année en cours est entré dans sa phase finale avec la ROYALE CHOUCROUTE du samedi 7 décembre servie au cours d'une agréable soirée qui s'est terminée par de la danse et des jeux de société.

Le samedi 22 juin, les MAISONS ET JARDINS FLEURIS avaient retenu l'attention des membres du jury. Monsieur et Madame Denis LEDE, de la rue du Houley, ont obtenu le premier prix (une encyclopédie sur les plantes) et Monsieur et Madame Jean DESVAGES, de la Valette, le deuxième prix (une coupe offerte cette année par notre ami et administrateur Guy LEGENDRE). Vingt autres familles ont été notées au passage. Un large effort est à faire en ce domaine pour la beauté de notre village et l'accueil de nos visiteurs. Alors, pensons-y !

Le 27 juillet, un CONCERT par l'harmonie fanfare "l'Alerte" de la S.N.C.F. de Caen, placée sous la direction de Roger Lebas, a réuni les "oreilles fines" du village dans la cour des écoles. Il faisait un temps exemplaire et les musiciens nous ont invité au voyage (normal pour des cheminots...) avec des morceaux choisis de plusieurs pays du monde (Autriche, pays nordiques, Espagne, Amérique du Nord et du sud...), airs célèbres que beaucoup de gens ont reconnu au passage.

Le TRADITIONNEL MECHOUI, qui s'est tenu sous des tentes militaires près de la grange aux dîmes a bénéficié le samedi 2 août d'un ciel favorable, ce qui a donné un goût plus prononcé à la fête. Ce repas amical permet toujours de nouer quelques contacts et de faire connaissance avec de nouveaux habitants ou estivants de Graye et des environs. Les excellents agneaux rôtis ont permis à certaines personnes de faire quelques entorses à leur régime. Le petit bal, lui aussi de tradition, a terminé la soirée autour des feux.

La BOURSE AUX PLANTES du samedi 1er septembre s'est installée cour des écoles. Un ensemble de plus de 100 plantules y a été présenté : graines, bulbes, oignons, rhizomes, tubercules, fleurs, arbustes - plantes annuelles ou vivaces, rares ou courantes, potagères, officinales et mellifères, culinaires ou simplement d'agrément. Hélas ! si l'exposition a été visitée par des gens de l'extérieur (Bernières, Lantheuil, Saint-Paul du Vernay...), elle a été quelque peu boudée par les gens de Graye malgré le beau temps et... la gratuité. Un apéritif a réuni à 18 heures les vainqueurs des Maisons Fleuries pour recevoir leurs prix.

Merci à tous qui, de près ou de loin, ont contribué à ces quelques journées de festivités.

Dans le cadre de l'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES SITES RURAUX, la municipalité de Graye a répondu "présent" à l'exposition de RYES. Il faut noter avec satisfaction le succès de cette exposition ayant pour thème "la vie rurale dans le canton de Ryes de 1815 à 1914" qui s'est tenue durant un mois - du 19 juillet au 20 août - après avoir été préparée par un groupe de bénévoles avec le concours financier de 21 communes (sur les 25 que compte le canton). L'intérêt pour l'histoire de nos villages et la recherche de leur passé a été accru par cette manifestation inaugurée par le sénateur Philippe de Bourgoing, conseiller général. L'exposition a accueilli plus de 1 500 visiteurs.

Pour les personnes qui n'avaient pas pu effectuer le déplacement à Ryes, la municipalité de Graye a joué les prolongations durant 15 jours pendant les permanences de mairie et deux dimanches complets. Une quarantaine de nouveaux visiteurs ont fait connaissance des sujets de notre histoire locale traités sur les panneaux de la commune de Graye, à savoir : la route d'Arromanches à Courseulles (anciennement chemin de grande communication n° 205), le chemin de la Rivière (dit encore de l'Abreuvoir), le tramway, la gare, la briqueterie, la maison Chenast, le lavoir, la maison de la pompe à incendie, les ponts de l'intérieur, le pont Eiffel, ainsi qu'une vingtaine de vues anciennes de notre commune à la Belle Epoque.

Pour ne pas laisser se détériorer le passé, pour une connaissance plus complète de notre patrimoine, chaque fait et geste compte. Maurice LEROND (7 rue du Houley à Graye) recherche toutes documentations, cartes, affiches, vieux écrits, cartes postales et photos anciennes, qui concernent des loisirs, fêtes, monuments, maisons, rues, vieux objets ou personnages typiques de Graye sur Mer. Ces objets seront restitués sous huitaine. Il remercie déjà quelques personnes qui ont pris contact avec lui à la suite de l'exposition pour cet inventaire et cette sauvegarde dont, sans nul doute, tout le monde sera bénéficiaire. D'avance merci.

LE VOYAGE COMMUNAL

Le voyage communal a eu lieu cette année dans les collines du Perche. Dimanche 7 juillet, le car bien rempli a quitté Graye de bonne heure et, après une brève halte à Sées, a atteint Mortagne vers 11 heures. Une flânerie dans les vieilles rues pleines de charme a mis en appétit pour l'excellent repas servi à Saint Cyr la Rosière. Ensuite, ce fut la visite passionnante du musée des métiers anciens de Sainte Gauburge qui présente des instruments aratoires d'autrefois et conserve fidèlement la mémoire des techniques des sabotiers et cordonniers, des tisserands et des travailleurs du cuir. Un coup d'oeil sur l'exposition voisine consacrée aux essences d'arbres et à l'exploitation du bois, et le car est reparti pour le site de La Chapelle Montligeon - magnifique point de vue sur la campagne environnante - et la traversée de la très belle forêt de la Trappe. La journée s'est terminée sur les bords du lac de Soligny la Trappe, aménagés en base de loisirs avec aire de jeux et pédalos.

S P O R T S

LA NOUVELLE EDITION DU TOURNOI DE FOOTBALL : UNE PARTICIPATION ACCRUE

Pour la troisième année consécutive, un tournoi de football s'est déroulé au coeur de l'été. Cette saison, cependant, la formule a été modifiée. Le 17 août en début d'après-midi, une vingtaine de jeunes talents se sont retrouvés pour le plaisir de jouer lors d'une rencontre sans enjeu. Ensuite, sept équipes senior composées de six joueurs chacune se sont affrontées. Beaucoup de buts ont été marqués, ce qui a rendu le spectacle attractif et entretenu le suspense puisque certaines équipes se sont qualifiées à l'arraché après l'épreuve des penalties. La tension est montée au fil des matches et c'est finalement une équipe du camping municipal qui a remporté le tournoi pour avoir su faire preuve de réalisme au moment décisif des tirs au but. Les deux équipes locales se sont affrontées pour les 3ème et 4ème place. L'équipe RP1 de Denis Guilbert l'a emporté 6-3 sur celle des verts emmenés par Sébastien Le François. Les vainqueurs ont reçu une coupe des mains de M.Grimaux, et tous les joueurs de chaque équipe ont été récompensés.

NAUTISME - PLANCHE A VOILE

Nous sommes heureux de saluer le succès de *Pascale POTIN*, authentique citoyenne de Graye, qui mène de pair ses études universitaires et une grande activité sportive. Elle a remporté cette année diverses compétitions de grand intérêt et continue à se perfectionner afin d'atteindre les plus hauts niveaux dont elle est déjà très proche.

Nous mentionnerons spécialement dans son palmarès 1991 *l'Euro Funboard Student Cup à Gruissan (Pyrénées orientales)*. Dans ce championnat universitaire européen de *fun board* (sorte de variété de planche à voile), *Pascale* a remporté la coupe féminine. Félicitations à la championne, et meilleurs voeux pour ces perspectives exaltantes.

LE DEUXIEME CYCLATHLON : DES EPREUVES DE BON NIVEAU

Comme l'an dernier, un cyclathlon a été organisé dans les rues de Graye à l'initiative du Ver Club cycliste et en collaboration avec la municipalité. Le circuit a traversé le quartier de la Démêlée et de la route de Sainte-Croix, l'arrivée étant jugée à la Valette où était installé le podium d'animation.

Les conditions météorologiques étaient très convenables, bien qu'on soit le 27 octobre, et deux courses ont pu se dérouler successivement : l'une représentant 24 km et l'autre le double (course à pied et vélo confondus). La première course a regroupé 25 participants, dont deux jeunes de Graye ; elle a été remportée par F.Caillebotte. Les 19 athlètes engagés dans la seconde épreuve, plus difficile, ont offert un spectacle de qualité. Aux places d'honneur : Ph.Dubois (1er avec un parcours de 1 h 23 minutes), M.Speyer (2ème) et P.Taillefer (3ème).

Parmi les nombreuses coupes, un super-trophée a été remis par M.Grimaux à Ph.Dubois, double vainqueur puisqu'il avait déjà gagné le cyclathlon de Ver sur Mer deux semaines plus tôt.

Que tous les bénévoles qui se sont joints aux organisateurs pour assurer la sécurité le long du parcours soient remerciés, ainsi que les riverains qui ont accepté cette petite gêne avec compréhension et bonne humeur.

AMELIORATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA COMMUNE

Au mois d'août dernier, un terrain de volley-ball a été implanté à la Brèche de la Valette et mis à la disposition des vacanciers du camping municipal ainsi que de toutes les personnes intéressées par ce sport. Cette aire de jeu a été utilisée assidûment, surtout en soirée où la température ambiante est la plus agréable.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En cas de litige entre particuliers, vous avez la possibilité de consulter gratuitement un conciliateur qui vous indiquera les démarches à effectuer afin de régler au mieux votre problème.

Trois conciliateurs relèvent du Tribunal d'instance de Caen : Pierre de Saint-Louvent (16 rue Saint Manvieu CAEN - Tel : 31 86 26 70), Fernand Bertail (2 avenue Georges Clémenceau CAEN Tel : 31 47 43 75), Louis Decornière (5 rue Barbeux CAEN - Tel : 31 34 71 23).

La permanence des conciliateurs se tient les 1er, 2ème et 3ème mardis de chaque mois de 14 h 30 à 16 h 30 au Tribunal d'instance de Caen, 23 place de la République (2ème étage).

LE REPAS COMMUNAL

Changement de décor pour le traditionnel repas du Troisième âge. C'est le chateau de Vaux qui, le dimanche 27 janvier 1991, a ouvert ses portes aux plus de soixante ans ravis de redécouvrir les bâtiments dans leurs nouvelles fonctions. Ce fut pour certains le rappel de bon nombre de souvenirs remontant "au temps du Prevent".

Le repas convivial s'est déroulé dans une ambiance amicale. 32 personnes étaient présentes, entourées par les conseillers municipaux, leurs épouses, les membres du C.C.A.S., qui n'avaient pas ménagé leur peine pour préparer et servir un excellent déjeuner à leurs anciens.

Après la visite de Monsieur de Bourgoing, sénateur et conseiller général, et de Monsieur d'Harcourt, député, la journée s'est terminée avec des chansons reprises en chœur par toute l'assemblée.

LES ECHOS DU CLUB LES TAMARIS

LA PROMENADE DE PRINTEMPS

Le club, profitant des beaux jours, a organisé une promenade le mercredi 24 mai. Trente-trois personnes y ont participé et ont pu passer une excellente après-midi sur les routes du pays d'Auge.

Après un passage à *Beuvron en Auge* (les geraniums avaient quelque retard), les participants ont visité le Musée du Père Magloire où sont fabriqués de très bons Calvados. Le film projeté a notamment permis de bien suivre toutes les étapes de cette fabrication et c'est autour d'un petit "calva" que s'est terminée cette première visite.

Le groupe est ensuite reparti pour *Trouville* où un petit goûter attendait les voyageurs, puis enfin *Deauville* et ses planches ... qui n'étaient pas encore envahies par les touristes.

Le retour vers Graye par la route touristique a permis d'admirer au passage quelques beaux manoirs augerons.

REUNIONS DU CLUB

Elles ont lieu les premier et troisième mercredis de chaque mois, au Foyer, rue de l'église, à partir de 14 heures 30.

N.B. Il n'y aura qu'une seule réunion pendant le mois de janvier (le mercredi 8, pour la galette des Rois) en raison du repas communal du 19 janvier.

LE PROCHAIN REPAS COMMUNAL

SE TIENDRA

LE DIMANCHE 19 JANVIER 1992

AU CHATEAU DE VAUX

L'EXPOSITION-VENTE DU 9 NOVEMBRE

A une date plus tardive que les autres années, l'exposition-vente du Club des Tamaris s'est déroulée le samedi 9 novembre à la salle de la colonie d'Elbeuf.

De nombreux objets et travaux divers ont été proposés aux visiteurs : éléments décoratifs de cuisine, lampes peintes, nappes, coussins et autres petits travaux..., l'ensemble réalisé par les membres du club. A tout cela se sont adjoints quelques dons de personnes qui ne participent pas aux réunions, mais qui tenaient néanmoins à soutenir le club dans ses activités.

Après avoir effectué les achats qu'ils souhaitaient, les visiteurs ont véritablement dévalisé le stand des pâtisseries, pourtant bien garni : il faut dire qu'il s'agissait de gâteaux entièrement faits "maison", offerts par les meilleur(e)s cordons bleus de Graye !

L'après-midi s'est terminée avec le tirage d'une tombola, suivi d'un apéritif réunissant une quarantaine de personnes.

Cette exposition-vente a donc été un succès, que le temps passablement maussade n'a pas altéré. Avec la recette de cette journée, le club pourra continuer ses activités du mercredi et offrir à l'ensemble des personnes du troisième âge des participations réduites et un transport gratuit lors des sorties qu'il organise.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué par leur travail, leurs dons ou leur visite à la réussite de cette manifestation.

LES ACTIVITES POUR LES JEUNES

Depuis l'automne 1990, les jeunes de tous âges peuvent se retrouver périodiquement et de manière assez régulière pour des activités diverses, surtout en période scolaire. Sur la centaine de jeunes de la commune, 55 ont participé à au moins une animation du programme 90-91.

- Les tout-petits (à partir de 3 ans) se réunissent une fois par mois à la colonie d'Elbeuf où jeux d'intérieur, peinture, danses, chants sont les attractions principales. Aux beaux jours, les enfants se promènent à la plage ou dans les environs. C'est grâce à la collaboration bénévole de Marie-José TALOIS que fonctionne ce club de très jeunes, et nous la remercions.

- Les autres activités se présentent sous forme de sorties : à Caen et en région parisienne notamment. Parmi les nombreuses propositions qui sont faites, celles qui sont le plus souvent retenues par les jeunes correspondent à un large besoin de se retrouver et de se divertir ensemble : il est difficile de promouvoir des activités purement culturelles, alors que la patinoire, le cinéma, les visites à Paris... remportent un vif succès.

La commune participe financièrement à ces activités en les subventionnant largement. A titre d'exemple, sur le programme 90-91 qui a coûté 20 200 francs (arbre de Noël non compris), la part

communale s'est élevée à 12 300 francs. C'est sur cette même base d'une participation de 60% de la commune qu' a été établie, avec les jeunes concernés, la programmation suivante pour l'année scolaire 91-92 :

15 novembre 1991 : sortie à la patinoire de Caen
20 novembre 1991 : sortie documentaire à Caen
décembre 1991 : sortie cinéma à Caen (choix entre plusieurs films)

12 janvier 1992 : arbre de Noël (voir encadré)
21 janvier 1992 : sortie à la patinoire de Caen
11 février 1992 : sortie à la patinoire de Caen
20 mars 1992 : sortie à la patinoire de Caen
23 avril 1991 : sortie à Paris (un spectacle au théâtre de la porte Saint Martin, une visite au musée Grévin, la découverte du quartier Montmartre)

24 mai 1992 (et 31 mai si deux groupes sont nécessaires) : une journée cheval dans la région.

Pour assurer une bonne organisation, il est indispensable que les jeunes respectent les délais d'inscription et que pour toute animation programmée, la dynamique de groupe puisse jouer.

Si vous avez entre 3 et 20 ans et que vous n'êtes encore jamais venu, n'hésitez pas à nous rejoindre : il y aura toujours de la place et de bons moments à passer ensemble.

ARBRE DE NOEL DES ENFANTS DE LA COMMUNE

DIMANCHE 12 JANVIER A 15 HEURES AU CHATEAU DE VAUX

Grands et petits, parents, nous serons heureux de vous accueillir pour le traditionnel Arbre de Noël. Un car partira du centre du bourg à 14 heures 50.

L'après-midi débutera par un spectacle. L'an passé, deux acteurs de théâtre, avec la complicité de jeunes spectateurs enthousiastes, nous avaient conté avec humour et drôlerie une farce dont le héros était un renard...

Cette année, le magicien et illusionniste MARKO'S nous présentera durant une heure son "magic show" composé de numéros époustouflants.

Puis ce sera l'heure tant attendue de la remise des cadeaux que chacun aura pu remarquer au pied du sapin scintillant de lumière. A travers les livres qui seront offerts, nous espérons émerveiller les enfants, les faire rêver, enrichir leur langue, leur pensée et leurs connaissances.

L'après-midi se terminera par un goûter.

BONNES FETES DE NOEL ET DE FIN D'ANNEE A TOUS !

LA COMMEMORATION DES JOURNEES GLORIEUSES DE 1944

L'année 1991 a été particulièrement riche d'événements à Graye dans ce domaine.

En effet le dimanche 23 avril il nous était donné de recevoir la visite de Son Excellence Monsieur Claude Cherland, Ambassadeur du Canada, accompagné de l'attaché militaire du Canada et de diverses personnalités dont le Ministre Raymond Triboulet, le sénateur de Bourgoing, président du Conseil général par interim, ainsi que le sénateur Ambroise Dupont, le sous-préfet de Bayeux et beaucoup d'autres venus inaugurer la voie du souvenir de Juno Beach, ce groupe de plages "canadiennes" allant de Graye à Saint-Aubin. Une courte mais émouvante cérémonie, avec dévoilement d'une plaque sur le CD 514 près du pont de la Seulles, devait marquer le point de départ d'un pèlerinage qui s'est terminé au cimetière de Potigny en présence de Monsieur l'Ambassadeur de Pologne.

Quelques semaines plus tard, la journée du 6 juin, 47ème anniversaire du Débarquement allié sur nos côtes, était rehaussée, dans le cadre d'un programme national, par la visite d'un imposant cortège de personnalités comprenant notamment, aux côtés du Ministre Triboulet, président du Comité du Débarquement, de Monsieur Mexandeau, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, et de Monsieur Besse, Préfet de Région Basse-Normandie, les représentants de toutes les nations alliées, dont les ambassadeurs de Grande-Bretagne et de Belgique. Nos citoyens d'honneur, le Général Younger, Bill Dunn, Bill Hawkins et Douglas Rippon, avaient pu, avec quelques-uns de leurs camarades, prendre part à cette belle cérémonie, rendue plus grandiose par la présence de la musique militaire de Rennes ainsi que d'un détachement d'infanterie de marine déployé sur la plage. Après les dépôts de gerbes au char et au monument signal et après la prise d'armes, Son Excellence Sir Ewan Ferguson, Ambassadeur de Grande-Bretagne, a tenu à saluer spécialement les rescapés du char.

Le 15 juin, nous devions retrouver en fin de matinée un autre éminent citoyen d'honneur de Graye, le Président Maurice Schumann, ancien ministre, porte-parole de la France Libre et, lui aussi, "vétéran" du Débarquement, venu animer au Mémorial Croix de Lorraine la cérémonie commémorative du débarquement du Général de Gaulle. L'illustre orateur de l'émission de la BBC "Les Français parlent aux Français" a su, dans une allocution remarquable tant par la langue que par la fougue et l'émotion contenue, trouver les accents, exactement accordés à cette commémoration qui a touché de façon profonde l'ensemble des participants.

Le 9 novembre, une cérémonie nocturne très dépouillée mais aussi très émouvante devait commémorer au Mémorial Croix de Lorraine l'anniversaire de la mort du Général de Gaulle. L'illumination de la croix était facilitée cette année par l'achèvement d'un réseau complet d'alimentation électrique évitant pour la première fois de recourir à des solutions provisoires.

Merci à toutes les personnes qui ont souhaité participer à ces diverses cérémonies si lourdes de signification, et très spécialement à celles qui ont eu la possibilité de s'y joindre.

Depuis le Nouvel An 1991

Naissances : Claire RODRIGUEZ, Bastien NICOLLE,
Adeline LARTICLE, Roman LECOQ

Décès : Suzanne CHAUMON-PERRIER, Jeanne PICHON
Raymond TACCHI, Dominique CONTE

Rappel de quelques numéros de téléphone utiles :

Mairie : 31 37 90 59 ou 31 37 98 37
Gendarmerie de Courseulles : 31 37 95 50
Pompiers : . urgence : 18
 . en dehors de l'urgence :
 31 37 45 47
eau : 31 97 30 22
EDF : 31 92 01 77

ASSAINISSEMENT

Attention ! Nouveau numéro !

DEPANNAGE CISE -NORMANDIE : 31 52 53 63